



Procédure de sollicitation équipe mobile Covid-19 Ehpad (EMCE)

24 mars 2020

▮ Les missions

- Informer et former les équipes Ehpad
- Accompagner les admissions et réadmissions en Ehpad
- Evaluer les indications d'hospitalisation
- Aider à l'organisation de la prise en charge Covid + en Ehpad
 - » Aider à la mise en place des mesures de quatorzaine
 - » Aider à l'instauration de soins actifs
 - » Prévenir et gérer des décompensations de polypathologies en cascade
 - » Décider et aider à l'instauration de soins palliatifs

▮ Les ressources

- 1 médecin gériatre
- 3 équipes mobiles Covid-19 Ehpad (EMCE) composées de binôme soignants/médecins ou médecins en formation

▮ Les modalités d'action

- Déplacement des binômes d'EMCE dans les établissements
- Télémédecine :
 - » Téléconsultation avec le médecin gériatre selon les besoin
 - » Téléexpertise avec le médecin gériatre + le médecin coordonnateur ou traitant et l'équipe de l'établissement demandeur

**Guichet unique de recueil des demandes :
geriatrie@chu-angers.fr**

Chaque demande doit comporter :

- Identité complète du patient
- Motif de la demande
- Coordonnées des responsables / référents pour programmer les interventions

Pour nous contacter : 02 41 35 68 15